

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2026

RECONNAÎTRE L'ÉDUCATION AU DEHORS ET EN CONTACT AVEC LA NATURE ET
RÉAFFIRMER LA PLACE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À L'ÉCOLE - (N° 1631)

Adopté

N° AC16

AMENDEMENT

présenté par
M. Iordanoff, rapporteur, Mme Melchior et Mme Herouin-Léautey

ARTICLE 2

À l'alinéa 4, après le mot :

« biodiversité »,

insérer les mots :

« , notamment ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.